Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1975)

Rubrik: Relations avec les institutions de la Croix-Rouge et les sociétés

nationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

reportera aux éditions de février, avril, mai et juillet, cette dernière contenant un résumé très complet.

Dans le domaine juridique, citons encore un article de Claude Pilloud paru en janvier : « La notion de conflit armé inter-

national. Nouvelles perspectives ».

Sous la rubrique «Faits et documents», divers articles ont été remarqués: Centenaire de la Déclaration de Bruxelles et colloque international de droit humanitaire (janvier) — Souveraineté nationale et regroupements de familles (mai) — Développement du droit humanitaire dans le domaine médico-militaire (juin) — Actions humanitaires et souveraineté nationale (novembre) — Assistance spirituelle et droit international humanitaire (novembre).

Enfin, la Revue a réservé une large place aux activités du CICR sur le terrain, ainsi qu'aux nombreuses manifestations organisées en 1975 dans le monde de la Croix-Rouge.

IV. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA CROIX-ROUGE ET LES SOCIÉTÉS NATIONALES

Conseil des Délégués de la Croix-Rouge internationale

Le Conseil des Délégués de la Croix-Rouge internationale, qui réunit les représentants des Sociétés nationales, de la Ligue et du CICR, s'est tenu à Genève les 24 et 25 octobre, à l'occasion de la 33e session du Conseil des Gouverneurs de la Ligue.

Il a élu à sa tête le Professeur Eric Martin, Président du CICR, et a désigné son vice-président en la personne du Général

Burca, Président de la Croix-Rouge roumaine.

Le développement du droit international humanitaire, la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge facteur de paix, la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, le développement de l'activité de l'Institut Henry Dunant et les opérations menées par le CICR en 1975, ont été au centre des discussions.

Trois résolutions (voir la *Revue internationale de la Croix-Rouge* N° 684, décembre 1975) ont été adoptées par le Conseil. Elles visent à développer l'activité de l'Institut Henry Dunant et à

donner des suites concrètes au programme d'action adopté en juin à Belgrade par la Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la Paix ainsi qu'au rapport final sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge. Le Conseil des Délégués a confié au CICR l'étude d'une suggestion formulée par le Dr Hans Haug, Président de la Croix-Rouge suisse. Considérant que les Conventions de Genève de 1949, une fois complétées par les Protocoles additionnels, constitueront un monument juridique très complexe, M. Haug souhaite que les principes essentiels de ces règles soient résumés en un document unique, qui faciliterait, notamment, leur diffusion.

Commission permanente de la Croix-Rouge internationale

La réévaluation du rôle de la Croix-Rouge, l'éventuelle révision des statuts de la Croix-Rouge internationale, l'organisation de la XXIIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge (Bucarest 1977), les résultats de la Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la Paix (Belgrade 1975) et les suites à lui donner, l'attribution des médailles Henry Dunant et les activités en cours dans divers pays, ont été les principaux points débattus par la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale, qui s'est réunie à Belgrade le 14 juin et à Genève le 23 octobre.

Représenté à Belgrade par MM. Eric Martin, Président du Comité et Pierre Gaillard, conseiller, à Genève par le premier nommé et M. Roger Gallopin, Président du Conseil exécutif, le CICR a participé aux travaux de cette Commission, que préside Sir Geoffrey Newman-Morris (Australie).

Séance conjointe Ligue-CICR

C'est à douze reprises que s'est tenue la Séance conjointe Ligue-CICR. Organe permanent de liaison entre les deux Institutions, elle règle les problèmes ayant trait aux activités respectives présentant des points communs. Ses procès-verbaux sont communiqués à la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale.

Organe de coordination CICR-Ligue

Institué pour la coordination des actions d'assistance dans le cas d'opérations menées conjointement par le CICR et la Ligue, cet organe s'est réuni huit fois en 1975.

L'assistance aux pays d'Indochine, spécialement au Vietnam, a été à l'ordre du jour de ces réunions, présidées par M. Roger Gallopin, Président du Conseil exécutif du CICR.

Riyad: VII^e réunion régionale des Sociétés nationales arabes

Riyad a accueilli du 27 au 31 janvier 1975 la VII^e réunion régionale des Sociétés arabes du Croissant-Rouge et de la Croix-

Elle a réuni les délégués de seize Sociétés nationales: Algérie, Arabie Séoudite, Bahrein, Egypte, Irak, Jordanie, Koweit, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, Somalie, Soudan, République démocratique populaire du Yémen, Syrie, Tunisie. Des délégués du «Croissant-Rouge palestinien» ainsi que du Ministère de la Santé des Emirats arabes assistaient à la réunion, présidée par le Dr Abdul Aziz Al-Mudarres, Président du Croissant-Rouge d'Arabie Séoudite.

Deux directeurs du CICR et le délégué général pour le Moyen-Orient représentaient l'Institution. Ils ont évoqué les activités du CICR au Moyen-Orient, ainsi que le problème de la diffusion des Conventions de Genève. Les participants ont adopté une résolution demandant:

- aux Sociétés nationales arabes d'agir auprès de leurs gouvernements respectifs pour que cette diffusion soit intensifiée;
- au CICR de poursuivre son action dans ce domaine.

Montreux: symposium sur le développement de la Croix-Rouge en Afrique

Montreux, en Suisse, a abrité du 24 février au 8 mars 1975 un Symposium sur le développement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Afrique, organisé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Le Président du CICR, le Professeur Eric Martin, ainsi que plusieurs collaborateurs de l'Institution, ont pris part à ce Symposium.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le Président du CICR a dit la confiance du Comité international dans l'avenir des

Sociétés nationales africaines.

La «Journée CICR» organisée le 7 mars permit aux délégués africains de mieux connaître les activités de l'Institution en général et en Afrique en particulier, notamment en faveur des détenus politiques.

L'aide alimentaire acheminée par le CICR et distribuée par les Sociétés nationales, ainsi que les questions relatives à la diffusion du droit humanitaire et des principes de la Croix-Rouge, ont aussi fait l'objet d'exposés, suivis de discussions.

Belgrade: la Croix-Rouge et la Paix

La Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la Paix s'est tenue à Belgrade du 11 au 13 juin 1975. Le professeur Eric Martin, Président du CICR, y a représenté l'Institution en compagnie de trois délégués.

Le CICR a présenté deux rapports, traitant l'un de l'allègement des souffrances des victimes des conflits comme contribution à la paix, l'autre du développement du droit international humanitaire et de la diffusion des Conventions de Genève.

Un « programme d'action de la Croix-Rouge comme facteur de paix » a été mis au point par un comité de rédaction. Reprenant des suggestions contenues dans les rapports du CICR, ce programme prévoit des mesures concrètes pour renforcer l'action pratique des organes de la Croix-Rouge, notamment en faveur des victimes des conflits, et pour réaffirmer le développement du droit international humanitaire.

La Conférence de Belgrade a permis de nouer d'utiles contacts avec les Sociétés nationales présentes.

Missions du Président du CICR et d'autres membres du Comité

Aux fins de renforcer les liens entre les Sociétés nationales et le CICR, le Président du CICR, le Professeur Eric Martin, a accompli six missions en 1975:

- 4-9 mai: Budapest (Hongrie), visite à la Société nationale à l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge;
- 9-12 mai: Paris, Congrès national de la Croix-Rouge française;
- 25-31 mai: entretiens avec le Président de la République française et le Ministère des affaires étrangères (activités du CICR et financement);
- 9-15 juin: Belgrade (Yougoslavie), Centenaire de la Croix-Rouge yougoslave, Conférence mondiale sur la Paix, Commission permanente de la Croix-Rouge internationale;
- 19-25 juin: République fédérale d'Allemagne, Congrès de la Croix-Rouge nationale et visite au Service international de recherches (SIR) d'Arolsen;
- 25 novembre-3 décembre: Nouakchott (Mauritanie), Visite au Croissant-Rouge mauritanien, à l'occasion du 15^e anniversaire de l'indépendance nationale.

Membre du Comité international de la Croix-Rouge et du Conseil exécutif du CICR, le Professeur Gilbert Etienne s'est rendu en Angola et dans les pays limitrophes du 30 août au 13 septembre. Mandaté par le Conseil exécutif, le Professeur Etienne avait pour mission de s'entretenir des modalités de l'action du CICR en Angola avec les différentes parties au conflit, ainsi qu'avec les autorités portugaises.

Fonds Shôken: 54^e distribution

Les Croix-Rouges de Birmanie, d'Ethiopie, de Gambie, du Ghana, du Népal, du Panama et du Paraguay ont été les bénéficiaires de la 54^e distribution — 145 000 francs suisses au total — des revenus du Fonds de l'Impératrice Shôken.

Les sept Sociétés nationales mentionnées répondaient aux critères d'attribution. Les demandes d'allocation ont été examinées par une Commission paritaire, composée de représentants de la Ligue et du CICR. (Les bilan et compte de résultat, ainsi que le détail des attributions, sont publiés par la Revue internationale de la Croix-Rouge; pour 1974, voir le N° 678, juin 1975).

V. RELATIONS AVEC LES ORGANISA-TIONS INTERNATIONALES

Chargé notamment du contact avec les Nations Unies et leurs institutions spécialisées, particulièrement les organismes assumant les tâches humanitaires (Haut-Commissariat pour les Réfugiés, UNDRO, UNICEF, etc.), le délégué du CICR auprès des organisations internationales a vécu le printemps sous la pression des événements d'Indochine. A New York, il a été appelé à assister aux réunions quotidiennes convoquées par le Coordinateur des opérations de secours des Nations Unies en Indochine, désigné par le Secrétaire général. Plus tard dans l'année, des contacts très étroits ont été maintenus au fur et à mesure des développements affectant la situation en Angola.

De l'automne à la fin de l'année, ce sont les débats de la 30° session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui ont principalement occupé le délégué auprès des organisations internationales et ses collaborateurs. Principaux sujets: Timor et le Sahara occidental; la situation des droits de l'homme au Chili et dans les territoires occupés par Israël; Chypre; la discrimination raciale et les problèmes de l'Afrique australe; le désarmement et la question du napalm et les autres armes incendiaires; les travaux de la Conférence diplomatique.

Pendant la même période, les débats en Conseil de sécurité sur plusieurs de ces questions ont été également suivis de près par les observateurs du CICR.

D'autres réunions, conférences, assemblées ou congrès ont été suivis, en particulier:

 la 31^e session de la Commission des droits de l'homme du Conseil économique et social des Nations Unies (débats sur les droits de l'homme au Chili, dans les territoires occupés par Israël, en Rhodésie, Afrique du Sud et Namibie),

- la 58^e session de l'ECOSOC (rapport de la Commission des droits de l'homme),
- l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la Santé (situation médicale dans les territoires occupés par Israël, où un délégué-médecin du CICR a encore accompli une longue mission en 1975 (voir page 23),
- le 5° Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants,
- diverses réunions des organisations non gouvernementales intéressées aux droits de l'homme, aux problèmes du désarmement et au droit international humanitaire.

Le Congrès sur la prévention du crime, qui a réuni à Genève un millier d'experts (criminologistes, policiers, responsables de services pénitentiaires, etc.) a permis au CICR de nouer d'utiles contacts et d'expliquer aux délégations présentes les activités développées par l'Institution dans les prisons, particulièrement en faveur des détenus politiques. Le congrès s'est également penché sur la torture et à cette occasion le Président du CICR, au cours d'un colloque réuni par « Amnesty International », a fait un exposé sur le thème: « Torture: application et diffusion des règles minima ».

La deuxième session de la Conférence diplomatique a également retenu l'attention du délégué auprès des organisations internationales, qui en a suivi les travaux à Genève avant d'observer leur portée aux Nations Unies à New York.

VI. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Sensibilisée par la fin des guerres du Cambodge et du Vietnam, par les conflits d'Angola, de Timor et du Liban, par les événements d'Erythrée et du Kurdistan irakien, l'opinion publique mondiale a eu en 1975 plus d'une occasion de s'intéresser aux opérations menées par le CICR dans le monde, dans les points chauds comme sur les théâtres de conflits ou d'événements antérieurs, tels le Moyen-Orient, Chili et Chypre.

A Genève, la Division presse et information a aussi connu des heures chaudes, en particulier lors des ultimes soubresauts des conflits du Cambodge et du Vietnam. Près de 40 communiqués de presse ont été diffusés et quatre conférences de presse ont été tenues au siège de l'Institution.

Des délégués-information ont été dépêchés à Phnom-Penh, à Saïgon et en Angola, à la fois pour accomplir des missions d'information au profit du CICR et des donateurs, et servir de porte-parole auprès des nombreux journalistes de tous horizons couvrant ces événements. Des photographes ont également été envoyés en Indochine, ainsi qu'en Angola.

Deux films 16 mm montrant les opérations de secours au Cambodge (produit par INDSEC) et au Vietnam (tourné par la TV suisse) peu avant la fin de ces deux conflits, ont rejoint les archives cinématographiques du CICR.